
DESTINATAIRES :	Tout le personnel et les médecins du Centre de réadaptation en dépendance (CRD) de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance
EXPÉDITRICE :	Ann Renée Beaudoin, coordonnatrice du programme Dépendance - volet services spécialisés
DATE :	Le 14 mars 2023
OBJET :	Processus clinique des services spécialisés en dépendance

Après plusieurs mois de travail et de collaboration avec la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU), le Centre de réadaptation en dépendance (CRD) de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DPSMD) est fier de vous présenter son processus clinique qui se concrétise par la publication d'un document d'encadrement.

Quels sont les objectifs visés par la création d'un processus clinique des services spécialisés en dépendance ?

- Procurer aux intervenants et aux gestionnaires une vision commune du processus d'intervention clinique en informant des étapes à suivre du début à la fin d'un épisode de service.
- Guider et soutenir la pratique clinique afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation de l'utilisateur et de son entourage, et d'orienter l'intervention de façon conséquente.
- Informer sur ce qui est attendu de la part des intervenants et ainsi assurer à tous les usagers un parcours de services sécuritaires et de qualité, basé sur les meilleures pratiques et les données probantes.
- Favoriser la participation active des usagers et leurs proches aux décisions et aux interventions.
- Développer et harmoniser les pratiques cliniques collaboratives adaptées aux besoins de l'utilisateur et de ses proches.

Des moyens pour vous accompagner

Le processus clinique sera implanté graduellement. L'ensemble du personnel clinique¹ est invité à en faire une première lecture afin d'en prendre connaissance. Différents moyens seront déployés au cours des prochains mois afin de vous accompagner dans son intégration :

- Des outils d'appropriation (foire aux questions, feuillets d'information, capsules vidéo, etc.) ;
- Des activités d'appropriation en équipe ;
- Des formations et activités d'intégration visant le développement des compétences sur différentes thématiques associées au processus clinique.

Le comité d'implantation collabore activement avec le Service régional d'encadrement en dépendance (SREPED) et la DSMREU pour la poursuite du déploiement de ce processus clinique au sein des services spécialisés en dépendance, notamment pour la formation, le plan d'intervention, les activités cliniques, de même que son évaluation, pour en assurer son appropriation et sa pérennité.

N'hésitez pas à poser vos questions à votre gestionnaire ou à votre coordonnateur professionnel. Ils sont des acteurs clés auprès des équipes et peuvent vous apporter du soutien pour tout ce qui touche le processus clinique.

Merci de votre précieuse collaboration!

ARB

¹ Le personnel administratif est invité à *parcourir* le document, il sera interpellé lors d'étapes ultérieures.